

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Service du secrétariat général et des communications

## ORDRE DU JOUR RENCONTRE ORDINAIRE - HYBRIDE Août 2022

Date: Lundi 22 août 2022

Heure: 19h30

Lieu: Agora de l'École secondaire 041, 495, boulevard du Plateau

En virtuel : Via la plateforme TEAMS

Présenté par

		Présenté par	
1.	Ouverture de la séance et constatation du quorum	M. Bilodeau	
2.	Adoption de l'ordre du jour	M. Bilodeau	Décision
3.	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2022	M. Bilodeau	Décision
4.	Rapport du président du CA	M. Bilodeau	Information
			Décision
5.	Rapport de gestion de la direction générale 5.1 Nouvelles du CSSPO 5.2 Reddition de compte 5.3 Priorités de la direction générale 5.4 Rapport de l'Autorité des marchés publics	Mme Peterson	Information
6.	Période d'intervention du public		Information
7.	Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2022 du conseil d'administration	M. Bilodeau	Information
8.	Nomination aux comités du conseil d'administration		
	8.1 Comité de gouvernance et d'éthique	M. Bilodeau	
	8.2 Comité de vérification		
	8.3 Comité de ressources humaines	Wi. Bilodead	Décision
	8.4 Comité consultatif du transport		
	8.5 Comité évaluation de la direction générale		
9	Secrétariat général	N 4	
	9.1 Position du CA - Rapport du protecteur de l'élève – dossier RK	Mme Peterson	Décision
10	Service des ressources matérielles		
	10.1 Adjudication – contrat d'agrandissement - École de l'Amérique-Française (retiré)	Mme Peterson	Décision
	10.2 Adjudication du contrat de construction de l'École 037 (ajourné)	Mme Peterson	Décision
11	Service organisation scolaire et du transport		
	11.1 Approbation contrat de transport exclusif	Mme Peterson	Décision
	11.2 Approbation – contrat de transport scolaire par berline	Mme Peterson	
12.	Autres sujets		
13.	Auto-évaluation de la rencontre		

Centre
de services scolaire
des Portagesde-l'Outaouais

Québec \* \*

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Service du secrétariat général et des communications

14.	Levée de la rencontre	M. Bilodeau	Décision
15.	Huis clos statutaire	M. Bilodeau	